

Contribution au débat national concernant les dossiers (passif humanitaire et esclavage).

Par Brahim Ould CHEIGUER

Je participe à ce débat pour la première fois, car je ne croyais pas jusqu'alors à la sincérité des gens qui plaidaient ces dossiers. J'ai toujours pensé que les revendications de ces gens visaient à déstabiliser le régime qui était en place afin de lui soutirer le maximum de profit, plutôt qu'à instaurer un débat sérieux et désintéressé visant la recherche d'une solution équitable, susceptible d'aider à la stabilité du pays, la concorde, et la fraternité entre tous les citoyens, ce qui ne semble pas avoir été le cas durant toute cette période de vaches maigres pour notre pays. De son côté le régime qui était en place n'a jamais cherché un débat de fond et se contentait de petites actions ciblant en général quelques individus agitateurs, souvent établis à l'étranger, avec lesquels des propositions étaient négociées et souvent conclues par des versements en espèces ou en nature. Parmi ces agitateurs résidant à l'étranger, quelques uns bénéficiaient également de certaines largesses de la part des pays où ils avaient trouvé refuge. C'est ce qui explique sans doute le plaisir qu'ils ont à boulinguer sans cesse et durant plusieurs années entre l'Europe, l'Amérique et certaines capitales africaines. Le reste des mauritaniens dont moi même, ne se sentaient pas concernés par cette mise en scène. Voila, schématiquement, la situation qui nous préoccupait durant toutes ces années, telle que nous la percevons de l'intérieur du pays, nous, mauritaniens ordinaires. Le mouvement du 03 Août 2005, offre une bonne occasion à tous les acteurs politiques du pays, de débattre de l'ensemble des calamités qu'à connues notre pays durant les périodes d'exception, en vue de leur trouver des solutions adéquates et rationnelles, allant dans le sens de la concorde et la fraternité, car nous en avons assez des revendications obsolètes, vides du sens de l'honneur et du patriotisme. Notre pays est fabuleux, vaste, riche et les gens y sont en général affectueux et pacifiques. Nous sommes peu nombreux, et notre diversité culturelle, notre appartenance à une seule et unique religion et aux deux mondes arabe et africain fait de la Mauritanie un cas presque unique au monde et un pays exceptionnellement facile à vivre, du fait de la simplicité de ses habitants et de la cordialité des rapports entre les différentes composantes de sa population. Pour ma part, j'estime que le temps est maintenant propice à toute initiative correcte, raisonnable, et émanant des mauritaniens authentiques désireux de voir notre pays se construire sur des bases stables et saines. A ce propos, je pense que parmi les éléments qui assombrissent encore notre climat, les dossiers sur le passif humanitaire et l'esclavage occupent une place importante et j'estime que pour être apte à parler de ceux-ci ou de tout autre dossier sensible touchant l'unité nationale ou la souveraineté de notre pays, il faut nécessairement remplir un certain nombre de conditions pour être crédible :

a/ être authentiquement mauritanien, bon et honnête, et avoir une stature nationale reconnue,

b/ avoir un certain niveau intellectuel et une bonne connaissance en histoire et en sociologie, si possible.

c/ disposer d'une bonne connaissance de no-

tre propre histoire et de celle des pays voisins, avant et après les indépendances respectives de ces pays concernés.

d/ une bonne expérience dans le service de la nation, si possible depuis notre indépendance,

e/ n'avoir jamais participé de manière quelconque à déstabiliser l'unité nationale.

f/ agir uniquement dans l'intérêt du pays, sans autre considération.

Si ces conditions sont réunies chez quelques uns de nos concitoyens, nous n'aurons alors aucune difficulté à les soutenir. D'autre part, un certain nombre de points sont suffisamment clairs pour tous les mauritaniens, âgés d'au moins 30 ans aujourd'hui comme moi même et tous ceux de ma génération en tout cas, qui pourront au besoin apporter leur témoignage au sujet des dossiers concernant le passif humanitaire et l'esclavage. Ainsi, pour le dossier "passif humanitaire", il ne fait aucun doute que durant les différents régimes d'exception qu'a connus notre pays, des exactions regrettables ont été commises à rencontre de nombreux de nos concitoyens, et nous condamnons ces agissements indignes de toute notre force et notre énergie. Je pense notamment à tous les événements ayant occasionné des troubles graves menaçant la stabilité du pays, et que nous avons tous vécus douloureusement

J'en fais le rappel dans l'ordre : en 1966 / 67 grèves des élevés non arabais, en 1970 les manifestations ouvrières de Zouerate ; 1975 / 76 guerre du Sahara, le 16 Mars 1981, les putschistes maures venant du Maroc, en 1987 les putschistes négro mauritaniens venant du Sénégal, puis les graves événements avec le Sénégal en 1989, suivi en 90/91, des purges et exactions contre les négro - mauritaniens, et enfin le dernier putsch du 08 Juin 2003 avec les Cavaliers du changement.

Toutes ces périodes ont connu leur lot d'exactions, de pertes humaines et matérielles incalculables. Je n'ai pas besoin de donner de détails concernant notre pays, ni celui des pays voisins. Sénégal notamment, qui tous ont eu leur part de responsabilité et en ont subi les conséquences. Avec le recul, d'autres puissances apparaissent d'ailleurs en filigrane dans ces événements, et nous constatons que c'est notre pays qui, à chaque fois, a été visé pour être déstabilisé, cela a été clairement prouvé lors de chaque événement.

Nous savons tout cela, mais il est très pénible pour tout le monde d'en parler maintenant que les cicatrices commencent à se refermer, alors de grâce, laissons le temps poursuivre son oeuvre, ou alors ouvrons l'ensemble des dossiers et cherchons à rétablir toute la vérité et rien que la vérité pour tout le monde, même à titre posthume. Je rappelle à toutes fins utiles, que lors de ces événements, les dérapages ont été à chaque fois dus à l'insuffisance des moyens des Etats, à l'incompétence de certains des responsables qui occupaient à ce moment précis les postes de responsabilités, à la méchanceté et au racisme d'autres, et enfin à la présence de groupes radicaux de part et d'autre. Par exemple, le cas des douloureux événements du Sénégal en avril 1989, ce pays frère et ami au-

quel de multiples liens nous rattachent sur le plan géographique, historique, religieux, et plus encore de parenté réciproque. Le fils des événements regrettables de 89, et l'ampleur du désastre cruel vécu à l'époque par nos concitoyens déportés, estimés à l'époque par les autorités sénégalaises à 500.000 maures (blancs et noirs), car les mauritaniens négro africains n'ont pas été visés par les groupes radicaux qui étaient derrière ces événements, dont les grands perdants étaient les familles mauritaniennes et sénégalaises, et les conséquences graves qui ont suivi nous prouvent combien il est néfaste de récupérer des occasions semblables à des fins politiciennes. La médiocrité de la diplomatie mauritanienne à l'époque de ces événements et le mutisme chronique de l'ancien régime ont offert un terrain favorable à ces groupes de radicaux sénégalais et mauritaniens, avec l'appui du gouvernement sénégalais de Abdou Diouf assisté de ministres de grand talent, comme Mrs André sonkho (intérieur) et Mr. Ibrahima wone (affaires intérieures) et Mr. Ibrahima fall' (affaires étrangères), ces deux derniers étant pourtant d'origine mauritanienne.

Ainsi que l'appui non moins important des responsables de l'opposition et de la totalité de la classe politique sénégalaise. D'ailleurs personne n'a, je crois, oublié les déclarations incendiaires qui étaient largement diffusées par les médias locaux de ce pays et par Radio France internationale (RFI), qui transmettait et parfois avec exagération, ce que certains mauritaniens jugeaient comme étant la volonté de suivre en cela le désir semi voilé du gouvernement socialiste français de François Mitterrand ! Ces médias avaient presque failli jouer le même rôle que radio Mille collines au Rwanda. Les violences et les exactions furent tellement graves qu'elles détruisirent les relations intimes entre ces 2 peuples, relations vieilles de plusieurs siècles, et personne ne pouvait imaginer qu'elles atteindraient un tel degré de haine durant cette période très courte. Les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, nous devons remercier le bon Dieu de nous avoir accordé la vie, pour assister enfin au rétablissement de nos relations avec ce pays frère, et avoir retrouvé de l'autre côté du fleuve tant de familles et de souvenirs, et une infinité d'autres choses couvrant parfois plusieurs générations.

Je pense, qu'il ne serait pas adroit ni bénéfique de revenir sur les dossiers issus de ces périodes, car cela nous obligerait à revenir sur toute cette liste établie plus haut, et dont les conséquences sont à quelque chose près semblables. Il n'est alors dans l'intérêt de personne de les ouvrir pour se retrouver confronté à des litiges d'une complexité insurmontable, ce qui, de mon humble point de vue, est à éviter. Demandons plutôt à tous les mauritaniens d'ouvrir grand leurs bras et leurs coeurs, afin de construire le pays, de consolider le lien naturel que nous avons en commun, et de chercher plutôt du côté de ce qui nous unit, au lieu d'aller dans le sens de la désunion, d'autant plus que les nouvelles autorités ont clairement affichés leurs bonnes dispositions à étudier toutes les questions de nature à aider à la réconciliation

nationale, l'amnistie générale décrétée venant sanctionner cette bonne volonté, tant de fois exprimée. L'ensemble de ces dispositions constitue en effet une bonne base pour tous les citoyens de ce pays, aussi bien ceux expulsés et exilés à Tindouf en Algérie lors de la guerre du Sahara, au Sénégal lors des événements dramatiques de 89, ou ceux expulsés du Sénégal vers la Mauritanie, pour qu'ils regagnent le pays et participent à la reconstruction nationale. Il n'y a plus de sujet tabou aujourd'hui et tout se discute en famille dans la maison, surtout pas dans le rue. Il y a un proverbe mauritanien qui dit seule la main de celui qui a la gale peut localiser et gratter l'endroit qui démange le plus. (Lajrab ma hik lou mahou rassou). Encore une fois cessons d'écouter des conseillers naturellement égoïstes, mal intentionnés et souvent malhonnêtes, et rentrons vite au pays... Un sage arabo-africain, feu Hassane II roi du Maroc disait : la nation est clémente et miséricordieuse. (Al watane ghavouroune rahime)

Concernant le dossier de l'esclavage, que je condamne avec toute mon énergie comme la majorité des mauritaniens, j'avoue que le fait de parler de cette calamité historique me fait ressentir une certaine impression de culpabilité, alors que je n'ai jamais eu d'approche directe avec cette pratique révoltante et honteuse. Cela dit, je considère qu'il s'agit d'une réalité historique que nous devons affronter avec justice et responsabilité, et le devoir national nous oblige à faire face à toutes les questions qui nous concernent. La nouvelle donne que connaît actuellement notre pays nous offre une excellente opportunité de contribuer même modestement à dégraisser ce dossier, afin d'aider les uns et les autres à la recherche d'une solution. Dans ce cadre je crois que pour bien étudier ce dossier, il faut souligner 4 points essentiels :

- le contexte historique international de ce phénomène.

- le contexte historique national ;

- la situation actuelle par rapport aux initiatives déjà prises à ce sujet.

- la position de l'Islam par rapport à cette question.

Concernant l'origine de ce phénomène, un rappel sommaire s'impose, car beaucoup chez nous pensent que cette pratique est propre à la Mauritanie, et il faut donc préciser à l'intention de ceux là ce qui suit :

Les différentes civilisations du premier millénaire avant J.C, et naturellement avant l'ère musulmane furent aussi esclavagistes. L'esclavage pour dette ne fut aboli par Solon que vers 594 avant J.C. La limitation de l'esclavage en occident à partir du haut moyen âge résulte de l'influence croissante du christianisme, mais l'esclavage fut réintroduit après la découverte du nouveau monde. Plus tard le mouvement abolitionniste anglo-saxon, d'inspiration religieuse, et les thèses des philosophes des Lumières, puis la prise de conscience de la supériorité économique du salariat sur la servilité, conduisirent, au XIXe siècle à la libération des esclaves.

A suivre